

**CONDITIONS GÉNÉRALES (CG)
PRESTATIONS DE LOCATION
DE MATÉRIEL DE GRAVEL ET BIKEPACKING**

SPL ALTEC (Destination Angers) – En vigueur au 30 juin 2026

Conditions générales (CG) / Prestations de location de matériel de gravel et bikepacking.

SPL ALTEC, au capital de 1 500 000 euros, immatriculée au RCS d'Angers sous le n°830 955 068.

Préambule

La société Angers Loire Tourisme Expo Congrès (ALTEC) est une Société Anonyme Publique Locale au capital de 1.500.000 €, dont le siège social se situe 7, Place Kennedy - 49051 Angers Cedex 02, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angers sous le numéro 830 955 068 (ci-après dénommée « DESTINATION ANGERS » ou « le LOUEUR »).

DESTINATION ANGERS est titulaire d'une délégation de service public pour, notamment, animer le territoire et faire découvrir le tourisme d'agrément et d'affaires, au travers de prestations de services d'accompagnement dans le cadre de Manifestation sur des lieux extérieurs.

DESTINATION ANGERS est, depuis janvier 2023, certifié conforme à la norme ISO 20 121, en cohérence avec sa démarche d'amélioration continue.

DESTINATION ANGERS propose des prestations de location de matériel de gravel et bikepacking (ci-après dénommé « Prestations »).

Les présentes Conditions Générales (CG) régissent les relations contractuelles entre DESTINATION ANGERS et toute personne physique majeure contractant en qualité de consommateur (ci-après dénommée « le LOCATAIRE ») pour la location de vélos de type gravel et d'équipements de bike packing.

Toute location des Prestations implique l'acceptation des présentes conditions générales par le Locataire.

DESTINATION ANGERS se réserve la faculté de modifier les présentes conditions générales à tout moment, en tout ou en partie.

Les conditions générales applicables sont celles en vigueur à la date de la signature du contrat de location

signé des deux parties associées aux présentes conditions générales.

AVERTISSEMENT JURIDIQUE IMPORTANT :
DESTINATION ANGERS commercialise exclusivement une prestation de location de matériel de sport et de loisirs assortie de conseils pratiques et d'itinéraires indicatifs. DESTINATION ANGERS n'agit en aucun cas en qualité d'agent de voyages, d'opérateur de voyages ou de vendeur de forfaits touristiques au sens de l'article L. 211-2 du Code du tourisme. Le LOCATAIRE sélectionne, réserve et paie ses hébergements et prestations annexes de manière totalement indépendante et sous sa seule responsabilité.

ARTICLE 1. OBJET DE LA PRESTATION ET ÉQUIPEMENTS LOUÉS

Les présentes CG ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles DESTINATION ANGERS met à la disposition du LOCATAIRE, à titre onéreux et temporaire :

- Un vélo de type gravel de la marque Origine, adapté à la taille sélectionnée lors de la réservation ;
- Un ensemble d'équipements de voyage et de bivouac (sacoques de cadre, de selle, de cintre, matériel de couchage compact, kit de réparation, etc.), dont le détail exhaustif est fourni dans le Contrat de Location
- Des services accessoires gratuits : remise d'un tracé de parcours au format GPX et conseils personnalisés de préparation à la pratique du bike packing.

ARTICLE 2. MODALITÉS DE RÉSERVATION ET DROIT DE RÉTRACTATION

2.1. Processus de réservation :

La demande de réservation s'effectue en ligne sur le site internet de DESTINATION ANGERS.

2.2. Absence de droit de rétractation :

Aucune rétractation n'est possible après le paiement de la réservation au sein de l'Office du Tourisme de la Ville d'Angers, sous réserve des dispositions de l'Article 10 (Annulation).

ARTICLE 3. CONDITIONS TARIFAIRES ET MODALITÉS DE PAIEMENT

3.1. Prix :

Les tarifs de location applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation, mentionnés sur le site internet, en annexe aux présentes CG et récapitulés sur le contrat de location.

Les prix sont indiqués en Euros et s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC).

Ils comprennent la mise à disposition du matériel pour la durée exacte mentionnée au contrat de location.

3.2. Échéances et moyens de paiement :

Le Locataire s'acquitte du paiement du montant total de la location.

Les règlements s'effectuent par carte bancaire ou espèce à l'ordre de la SPL ALTEC.

ARTICLE 4. DÉPÔT DE GARANTIE (CAUTION)

Avant la remise du matériel, le LOCATAIRE doit obligatoirement constituer un dépôt de garantie d'un montant de 1 200 € par vélo et ses équipements. Ce dépôt est réalisé sous forme d'empreinte de carte bancaire (pré-autorisation) ou de chèque à l'ordre de la SPL ALTEC.

Ce dépôt n'est pas encaissé au moment du départ. Il est destiné à garantir la restitution du matériel en bon état, propre, et le respect des délais. Cette garantie ne peut en aucune façon couvrir une prolongation de la durée de la location sans l'accord préalable du loueur.

Le montant de la garantie ci-dessus sera intégralement libéré ou restitué dans un délai maximal de 7 jours après la fin de la location :

- pour autant que le matériel soit rendu à la conciergerie vélos, 7, place Kennedy à Angers, dans l'état où il a été remis ;
- déduction faite des éventuels frais de remise en état, de nettoyage, de valeur de remplacement du matériel manquant ou cassé.

ARTICLE 5. ENLÈVEMENT, RESTITUTION ET ÉTAT DU MATÉRIEL

5.1. Mise à disposition et état des lieux d'entrée :

Le matériel est retiré par le LOCATAIRE au lieu, à la date et aux horaires convenus dans le Contrat de Location.

Un état des lieux contradictoire et un inventaire exhaustif du matériel sont dressés et signés par les deux parties au moment de la remise dans le cadre du contrat de location.

Le LOCATAIRE reconnaît recevoir un matériel propre, en parfait état de marche, de sécurité et d'entretien, conforme à la réglementation routière.

5.2. Restitution et état des lieux de sortie :

Le LOCATAIRE est tenu de restituer le matériel au lieu et à l'échéance horaire stipulés au contrat.

Un état des lieux de sortie est réalisé contradictoirement.

Si le LOCATAIRE abandonne le matériel ou omet de signer l'état de sortie, le constat unilatéral réalisé par le personnel de DESTINATION ANGERS fera foi et s'imposera au LOCATAIRE pour le calcul des retenues sur caution.

ARTICLE 6. OBLIGATIONS ET UTILISATION CONFORME DU MATÉRIEL

Le LOCATAIRE s'engage à utiliser le matériel personnellement et à ne jamais le sous-louer ou le prêter à un tiers.

Il s'engage à :

- Utiliser le vélo gravel et les équipements de bivouac avec prudence, sans danger pour les tiers et conformément à leur destination exclusive (pratique du cyclotourisme sur routes revêtues, chemins carrossables et sentiers adaptés). Tout usage hors-piste extrême (type Downhill/Enduro) ou compétition est strictement interdit ;
- Respecter scrupuleusement le Code de la route et autres réglementations en vigueur ;
- Verrouiller systématiquement le vélo avec l'antivol fourni dès qu'il est laissé sans surveillance, en l'attachant impérativement à un point fixe solide (mobilier urbain fixe, arbre, poteau), même pour une courte durée ;
- Prendre soin du matériel de bivouac et de bagagerie en évitant les frottements excessifs et les expositions anormales aux sources de chaleur.

ARTICLE 7. RESPONSABILITÉS ET EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ

7.1. Garde juridique du matériel :

Il est expressément convenu qu'à aucun moment le Locataire n'acquiert la propriété du matériel loué par DESTINATION ANGERS dans le cadre du contrat de location.

Dès la remise effective du matériel, le LOCATAIRE en devient le 'gardien' au sens de l'article 1242 alinéa 1 du Code civil. Il assume la responsabilité entière des dommages causés par l'utilisation du matériel, que ce soit à lui-même, à des tiers ou aux biens d'autrui.

7.2. Responsabilité :

Les tracés GPS et les recommandations d'hébergement ou de campings sont fournis à titre purement indicatif et d'information.

Le LOCATAIRE reste seul maître de son itinéraire, du choix de sa vitesse, de la vérification de la praticabilité réelle des chemins au jour de sa pratique et du respect des propriétés privées ou zones naturelles protégées.

Le locataire doit impérativement respecter le code de la route. Le Locataire est personnellement responsable de toute infraction notamment celle concernant le code de la route et il demeure responsable des dommages

corporels et matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du matériel loué (art.1383 et 1384 du code civil).

Le locataire doit adapter son itinéraire à ses capacités personnelles sans chercher à les dépasser.

7.3. Exclusion de responsabilité pour faute du Locataire :

La responsabilité de DESTINATION ANGERS ne peut être engagée en cas de dommages résultant :

- D'une utilisation non conforme ou inadaptée du matériel par le LOCATAIRE ;
- Du non-respect des règles de sécurité ou du Code de la route ;
- De la négligence du LOCATAIRE (défaut d'arrimage des sacoches, mauvais verrouillage du vélo).

DESTINATION ANGERS ne saurait être tenue responsable en cas d'accident, de fermeture de route, d'impraticabilité des voies ou de défaillance des hébergeurs recommandés.

La responsabilité du Loueur est expressément dérogée en cas d'inobservation des prescriptions légales.

ARTICLE 8. ASSURANCES, CASSE, PERTE ET VOL

8.1. Assurance du Locataire :

Le LOCATAIRE doit obligatoirement être couvert par une assurance Responsabilité Civile personnelle en vigueur pour couvrir les dommages qu'il pourrait causer à des tiers lors de sa pratique.

Il déclare être apte à conduire le matériel loué et ne pas avoir de contre-indication médicale

8.2. Gestion des sinistres (Casse, Perte, Vol) :

- En cas de vol ou de perte : Le LOCATAIRE doit immédiatement en informer DESTINATION ANGERS et déposer une plainte auprès des autorités de police ou de gendarmerie dans les 24 heures. La valeur à neuf du matériel volé ou perdu sera intégralement facturée au LOCATAIRE et imputée sur le dépôt de garantie.
- En cas de casse ou dégradation : Les frais de réparation, de remplacement des pièces d'origine endommagées et la main-d'œuvre

associée seront chiffrés selon le barème officiel du fabricant Origine et imputés sur le dépôt de garantie (grille tarifaire en annexe aux présentes CG).

ARTICLE 9. ASSISTANCE TECHNIQUE

DESTINATION ANGERS fournit un kit de réparation de première nécessité au départ (chambre à air, démonte-pneus, pompe, multi-outil).

Le LOCATAIRE est autonome pour les réparations mineures (crevaisons, saut de chaîne, réglage de selle).

En cas de panne mécanique majeure rendant le vélo inutilisable – panne résultant ou non d'un choc ou d'une mauvaise utilisation du vélo par le Locataire, le LOCATAIRE doit soit :

- contacter le numéro d'assistance technique de DESTINATION ANGERS indiqué sur le contrat pour qu'un prestataire vienne réparer le vélo ;
- contacter le numéro indiqué sur le contrat pour qu'un prestataire vienne rapatrier le Locataire le vélo à l'adresse de l'Office du Tourisme d'Angers ;

Il est à noter que les frais de réparation ou de rapatriement sont intégralement à la charge du Locataire si la panne mécanique majeure rendant le vélo inutilisable est le résultat d'un choc ou d'une mauvaise utilisation du vélo par le Locataire.

ARTICLE 10. CONDITIONS D'ANNULATION ET D'INTERRUPTION ANTICIPÉE

10.1. Annulation à l'initiative du Locataire :

Toute annulation doit être notifiée par écrit (courriel ou courrier) à DESTINATION ANGERS avant retrait du Vélo à l'Office du Tourisme d'Angers.

10.2. Interruption anticipée :

En cas de restitution du matériel avant la date de fin contractuelle prévue, le LOCATAIRE ne pourra prétendre à aucun remboursement, diminution de prix ou dédommagement, quelle qu'en soit la cause (météo défavorable, fatigue, abandon).

ARTICLE 11. FORCE MAJEURE

Conformément à l'article 1218 du Code civil, la survenance d'un cas de force majeure (événement imprévisible, irrésistible et extérieur) suspendra les obligations des parties.

Si la location est rendue définitivement impossible par un cas de force majeure, le contrat sera résolu de plein droit et les sommes versées par le LOCATAIRE lui seront restituées, à l'exclusion de toute indemnité complémentaire.

ARTICLE 12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les tracés GPS, fichiers numériques GPX, cartes, logos, brochures et contenus textuels ou graphiques remis par DESTINATION ANGERS au LOCATAIRE sont protégés par le droit d'auteur et restent la propriété intellectuelle exclusive de la SPL ALTEC.

Toute reproduction, diffusion publique ou commercialisation de ces itinéraires est strictement interdite sans accord écrit préalable.

ARTICLE 13. DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Dans le cadre du processus de réservation de la Location sur le Site Internet de Destination Angers et sur le site de l'Office de Tourisme d'Angers, Destination Angers est susceptible de collecter des données personnelles relatives au Locataire.

A ce titre, Destination Angers s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits, il convient de vous référer à l'annexe 2 aux présentes CG.

Pour en savoir plus sur la gestion des cookies, il convient de vous référer à l'annexe 3 aux présentes CG.

ARTICLE 14. DROIT APPLICABLE, RÉOLUTION DES LITIGES ET MÉDIATION

14.1. Loi applicable :

Les présentes CG et le contrat de location afférent sont régis exclusivement par la loi française.

14.2. Médiation de la consommation :

gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige, conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation.

Le médiateur référent pour la SPL ALTEC est : MTV - Médiation Tourisme Voyage, BP 80 303, 75723 Paris Cedex 15 - www.mtv.travel.

14.3. Juridiction compétente :

À défaut d'accord amiable ou de médiation, tout litige sera porté devant les tribunaux français compétents selon les règles de droit commun du Code de procédure civile.

En cas de litige ou de réclamation concernant sa location, le LOCATAIRE doit d'abord s'adresser par écrit au service client de DESTINATION ANGERS par lettre recommandée avec accusé de réception à : Destination Angers, 7 place du Président Kennedy, 49000 Angers.

Si aucune solution amiable n'est trouvée dans un délai d'un (1) mois, le LOCATAIRE consommateur a le droit de recourir

ANNEXE 1. Grille tarifaire des réparations

Pièce à remplacer	Coût de la pièce	Coût de la MO	Montant total
Transmission			
Guidoline / Guidoline VELOX HIGH GRIP 1.5 NOIR	20	30	50
Dérailleur / Dérailleur arrière Tiagra 10v	60	23	83
Patte de dérailleur /	20	25	45
Dérailleur / Dérailleur avant double plateaux Tiagra	45	23	68
Manette de dérailleur / Tiagra 4720 (avant 2 plateaux ou arrière 10v)	180	40	220
Pédalier / SHIMANO GRX Pédalier FC-RX600-10 2-PIECE CRANKSET 10 vitesse 172,5 mm 46-30T	180	30	210
Pédales / PDEF 102	35	13	48
Roue			
Roue /	250	30	280
Dévoilage de roue /	0	20	20
Rayon /	5	30	35
Sellerie			
Selle /	45	10	55
Tige de selle /	50	10	60

OFFICE DE TOURISME | CONVENTION BUREAU | CENTRE DE CONGRÈS | PARC DES EXPOSITIONS

Société Publique Locale Angers Loire Tourisme Expo Congrès au capital de 1 500 000€ RCS 830 955 068
Immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours IM049180002 – Siège social : 7, Place Kennedy
49051 ANGERS Cedex02 – contact@destination-angers.com +33 (0)2 41 23 50 00



ANNEXE 2. Politique de protection des données

1. Préambule

La société Angers Loire Tourisme Expos Congrès – ALTEC, société publique locale au capital de 1 500 000 Euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angers sous le numéro 830 955 068, dont le siège social se situe 7 Place Kennedy à Angers (49051) (ci-après notre « Société »), en sa qualité de responsable de traitement, est susceptible de collecter des données à caractère personnel vous concernant depuis son site internet <https://boutique.destination-angers.com> (ci-après le « Site ») ou depuis un point de contact physique, téléphonique ou e-mail avec notre Société, dans le cadre de :

- l'ouverture d'un compte personnel et la connexion au compte, le cas échéant ;
- l'envoi de notifications par e-mail pour la gestion d'un compte personnel ;
- la validation d'une commande, la gestion des cautions de location et le traitement de la facturation ;
- l'envoi des communications et des documents, par e-mail et/ou par téléphone, associés à une commande ;
- l'envoi des informations aux prestataires et guides en charge des prestations, le cas échéant ;
- le contrôle d'accès/l'identification pour permettre d'accéder au(x) produit(s) et prestation(s) de sa commande, le cas échéant ;
- l'envoi de communication post-activité en lien avec la commande (proposition de déposer un avis, proposition de participer à une nouvelle édition d'une activité déjà consommée) ;
- l'envoi des newsletters mensuelles de notre Société, le cas échéant.

La présente politique a pour objet de vous informer des mesures et engagements pris par notre Société afin de veiller à la protection de vos données.

Notre Société s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018 ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

La présente politique de protection des données est susceptible d'évoluer en fonction du contexte légal et réglementaire, ainsi que des prises de position de la CNIL en matière de protection des données.

2. Données à caractère personnel concernées

Dans le cadre de ces traitements, notre Société est en mesure de traiter différents types de données :

- Données d'identification pour la gestion des commandes (nom, prénom, adresse mail, n° téléphone, n° client, n° facture, n° billet, n° Angers City Pass le cas échéant, détail des commandes, adresse postale le cas échéant)
- Données financières pour la validation et le suivi des règlements (informations carte bancaire, n° transaction)
- Données de connexion le cas échéant pour la gestion du compte en ligne (adresse IP, mot de passe, cookies)
- Données de vie professionnelle pour des commandes dans le cadre professionnel (nom d'entreprise/organisme)

3. Finalités et durées de conservation

Les traitements mis en œuvre par notre Société répondent à une finalité explicite, légitime et déterminée et notre Société ne conserve vos données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées.

Les données obligatoires sont indiquées comme telles dans les formulaires de collecte, par la présence d'un astérisque.

Traitement	Finalité	Base légale du traitement	Durée de conservation
Ouverture de compte personnel	Gestion de l'ouverture d'un compte personnel	Exécution du contrat de réservation que vous avez conclu avec notre Société (cf. article 6.1 b) du Règlement général sur la protection des données)	Durée de la relation contractuelle + 5 ans après inactivité
Connexion au compte personnel	Gestion de la connexion aux comptes personnels	Intérêt légitime de notre Société afin de sécuriser l'accès aux comptes clients (cf. article 6.1.f) du Règlement général sur la protection des données)	Durée de la relation contractuelle + 5 ans après inactivité
Envoi de notifications par e-mail pour la gestion du compte personnel	Suivi de toute activité réalisée sur l'espace personnel	Intérêt légitime de notre Société afin de vous faire part de toute activité réalisée sur votre espace personnel (cf. article 6.1.f) du Règlement général sur la protection des données)	Durée de la relation contractuelle + 5 ans après inactivité
Validation et règlement d'une commande	Gestion du paiement d'une commande et des cautions	Intérêt légitime de notre Société afin de commercialiser des produits et services (cf. article 6.1.f) du Règlement général sur la protection des données) Exécution du contrat de réservation que vous avez conclu avec notre Société	Durée de la relation contractuelle + 5 ans après inactivité Les informations d'une transaction en ligne sont stockées 15 mois.
Gestion de caution pour les locations		Exécution du contrat de réservation que vous avez conclu avec notre Société dans le cadre du versement d'une caution selon les conditions (cf. article 6.1 b) du Règlement général sur la protection des données)	Les informations d'un règlement par carte bancaire sont stockées 1 jour (télécollecte du terminal de paiement).
Envoi des communications et des documents, par e-mail et/ou téléphone, associés à une commande	Gestion d'une commande et des communications, documents associés	Exécution du contrat de réservation que vous avez conclu avec notre Société (cf. article 6.1 b) du Règlement général sur la protection des données)	Durée de la relation contractuelle + 5 ans après inactivité
Envoi des informations aux prestataires et guides en charge des prestations commandées	Gestion d'une commande par les prestataires et guides	Exécution du contrat de réservation que vous avez conclu avec notre Société et intérêt légitime de communiquer les informations aux personnes en charge des prestations (cf. article 6.1 du Règlement général sur la protection des données)	Durée de la relation contractuelle + 5 ans après inactivité
Contrôle d'accès/identification du client ayant passé commande de produit ou de prestation	Gestion d'une commande par les organisateurs contrôle	Exécution du contrat de réservation que vous avez conclu avec notre Société (cf. article 6.1 b) du Règlement général sur la protection des données)	Durée de la relation contractuelle + 5 ans après inactivité

Communication post-activité en lien avec la commande	Collecte de la satisfaction et proposition des nouvelles éditions d'activités consommées	Intérêt légitime de notre Société afin d'envoyer des communications en lien avec la commande (cf. article 6.1.f) du Règlement général sur la protection des données)	Durée de la relation contractuelle + 2 ans
Envoi des newsletters mensuelles Destination Angers	Promotion et information sur l'activité de notre Société	Consentement expressément donné en cochant la case d'acceptation, accessible depuis les informations personnelles du compte (cf. article 6.1 a) du Règlement général sur la protection des données)	Jusqu'à désinscription OU Durée de la relation contractuelle + 2 ans après inactivité
Traitement des factures	Gestion de la facturation	Obligation légale du Code du commerce (cf. article 6.1 du Règlement général sur la protection des données)	Obligation de conservation pendant 10 ans minimum

4. Destinataires des données

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données collectées :

- le personnel habilité de notre Société ;
- les sous-traitants de notre Société autorisés ;
- les prestataires d'activités et les guides en charge des prestations commandées, le cas échéant.

Notre Société certifie que les sous-traitants disposent d'un niveau de protection des données personnelles conforme aux exigences du Règlement. Notre Société contracte avec les sous-traitants afin de garantir la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel, et notamment à ce que vos informations soient hébergées au sein de l'Union Européenne ou dans un pays en adéquation avec le Règlement.

La société Login Informatique, en charge de l'hébergement et de la maintenance du Site et de la solution de commercialisation, peut avoir accès et traiter vos données dans le cadre de la réalisation de ses prestations, étant précisé que ce dernier s'engage lui aussi à respecter la réglementation relative aux données à caractère personnel.

La société de télépaiement Lyra, en charge du système de paiement en ligne Payzen, peut traiter vos données personnelles pour valider et justifier le règlement en ligne d'une commande. Le système de télépaiement respecte la norme de sécurité de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS - Payment Card Industry Data Security Standard). Les informations associées à la carte bancaire sont chiffrées, afin d'éviter que celles-ci soient lues lorsqu'elles sont transmises sur internet. Elles ne sont ni accessibles par notre Société, ni par l'éditeur de la solution de télépaiement. Les informations bancaires chiffrées et les informations d'identification associées à la transaction sont conservées pour une durée de 15 mois, puis automatiquement supprimées à l'issue de cette période.

Dans le cas où vous auriez commandé un Angers City Pass, la société Adelya peut traiter vos données pour la génération et la gestion de votre Angers City Pass.

Dans le cas où vous auriez coché la case acceptant l'envoi des newsletters mensuelles de notre Société, la société Brevo peut traiter vos données personnelles dans le cadre de l'envoi des newsletters. Brevo peut traiter vos données personnelles afin de vous proposer de participer à une nouvelle édition d'une activité à laquelle vous avez déjà participé.

Dans le cas où des prestations seraient commandées, notre Société peut communiquer vos informations (nom, prénom, n° téléphone) aux prestataires et aux guides en charge de ces prestations, afin de contrôler votre présence et de vous contacter par téléphone dans le cadre des prestations commandées, notamment en cas de retard, d'annulation de dernière minute qui ne pourrait pas être communiquée par notre Société...

A l'issue de votre participation à une activité, vous pouvez recevoir une communication vous invitant à déposer un avis sur cette activité. La société Raccourci Agency, via leur solution Fairquest, peut traiter vos données à caractère personnel pour la collecte et la gestion des avis.

5. Transfert des données

Aucun transfert de données hors de l'Union Européenne n'est réalisé.

6. Mesures prises pour la sécurité des données

Notre Société s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté.

Notre Société utilise des précautions, des règles et des procédures technologiques et de sécurité pour protéger vos informations personnelles contre tout accès non autorisé, utilisation frauduleuse, divulgation, perte ou destruction.

7. Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous disposez également du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem.

La communication de directives spécifiques post-mortem et l'exercice de ces droits s'effectuent, par l'envoi :

- d'un courrier postal à l'adresse suivante : ALTEC, 7 Place Kennedy 49051 Angers ;
- ou d'un courrier électronique à l'adresse suivante : rgpd@destination-angers.com.

Vous disposez enfin du droit d'introduire toute réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

8. Contact

Pour toute demande d'information relative à la présente politique de protection des données, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : rgpd@destination-angers.com.

ANNEXE 3. Politique de traçabilité et cookies

La société Angers Loire Tourisme Expos Congrès – ALTEC, société publique locale au capital de 1 500 000 Euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Angers sous le numéro 830 955 068, dont le siège social se situe 7 Place Kennedy à Angers (49051) (ci-après notre « **Société** »), en sa qualité de responsable de traitement, est susceptible d'utiliser la technique des Cookies ou toute autre technique assimilée ou similaire sur son site internet <https://boutique.destination-angers.com> (ci-après le « **Site** ») permettant de retracer la navigation des utilisateurs.

Les Cookies susceptibles d'être déposés sur le Site sont listés ci-dessous :

- **Les Cookies techniques strictement nécessaires**

Ces Cookies sont nécessaires au fonctionnement du Site. Sans ces Cookies, l'utilisateur ne peut pas utiliser le Site normalement.

A titre d'exemple : cookies pour l'authentification des utilisateurs à leur compte personnel (dont le contenu est révocable et n'a qu'une légitimité temporaire). Ces Cookies requièrent uniquement une information de l'utilisateur pour être déposés sur le terminal de l'utilisateur et n'autorisent aucun suivi comportemental ou d'identification.

- **Les Cookies de partage**

Les Cookies de partage permettent à l'utilisateur du Site de sauvegarder et de partager du contenu sur les réseaux sociaux. En acceptant ces cookies, l'utilisateur peut utiliser les boutons de partage présent sur le Site. Si l'utilisateur est connecté à un réseau social lors de sa navigation sur le Site, ces boutons lui permettent de relier les contenus du Site au compte auquel il est connecté sur les réseaux sociaux.

- **Les Cookies de mesure d'audience**

Les Cookies de mesure d'audience aident à établir des statistiques de fréquentation et d'utilisation des divers éléments composant le Site. Les cookies Google Analytics, Meta et Pinterest sont sollicités pour des pistes d'audit, en complément d'autres solutions de monitoring et d'enregistrements de logs. Ils permettent à notre Société d'améliorer l'intérêt et l'ergonomie du Site.

Les données recueillies par l'intermédiaire des Cookies sont anonymes et concernent, en plus des données nativement et habituellement collectées par Google Analytics, notamment et de façon non systématique l'adresse IP, l'ID utilisateur ou du groupe d'utilisateurs, ID de session, les dates et heures de connexion et d'actions effectuées, le numéro de facture.

Nom du cookie	Finalité	Durée de conservation
Cookie d'authentification	Permettre l'accès au compte personnel des utilisateurs sur le Site	24 heures
AddToAny	Permet aux utilisateurs de partager du contenu du Site sur les réseaux sociaux	30 jours
Cookie Google Analytics	Réaliser des statistiques pour l'ergonomie du site	14 mois

La plateforme de gestion du consentement (CMP) utilisée sur le Site est Tarte au citron : <https://tarteau citron.io/fr/>
Pour toute demande d'information relative à la présente politique de traçabilité & Cookies, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : rgpd@destination-angers.com.